

Voiries – Chemin du Néprier, Chemin de Naast, Rue de la Choque et Rue de l'Hôtel

Séance publique du 24 février 2025 — Ville de Braine-le-Comte

Question posée par M. Patrice Naldi, Conseiller communal (groupe Ensemble).

La question

Monsieur le Président, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Directeur Général, Mesdames et Messieurs les Conseillers, Mesdames et Messieurs les membres du Collège communal, Permettez-moi d'attirer votre attention sur les points suivants. Tout d'abord, en ce qui concerne le Chemin du Nesplier ainsi qu'une portion de la Ruelle Pierquin, les travaux de réfection, interrompus en décembre 2024 en raison des conditions météorologiques défavorables, devraient, comme annoncé, reprendre prochainement. Pourriez-vous me confirmer que ce calendrier sera bien respecté ? Ensuite, il semble crucial d'aborder la question de la signalisation et de l'adaptation du mobilier urbain. Actuellement, ces dispositifs ne répondent plus aux réalités de la circulation sur cet axe. En effet, ces voiries résidentielles et agricoles subissent un flux important de poids lourds, bus scolaire et autres véhicules, utilisés comme itinéraire de transit vers et depuis la Chaussée d'Écaussinnes. Cette situation engendre des nuisances significatives pour les habitants et pose un réel problème de sécurité, comme l'a encore récemment illustré l'incident d'un poids lourd tombé dans le fossé au Chemin du Nesplier, paralysant la circulation pendant une grande partie de l'après-midi. Je vous remercie d'avance pour vos réponses face à ces enjeux de mobilité et de sécurité. Voici mes questions :

- Pourriez-vous préciser l'échéancier détaillé de la reprise et de l'achèvement des travaux au Chemin du Nesplier ? Quelles sont les mesures prévues afin d'assurer la bonne finalisation de ce chantier dans les meilleurs délais ?
- Envisagez-vous, à l'instar de ce qui a été réalisé récemment au Chemin des Dames, l'installation de dispositifs surélevés ou de chicanes modifiant le tracé de la route afin de mieux canaliser le trafic et d'améliorer la sécurité au niveau du Chemin du Nesplier ?
- Pourriez-vous nous dresser un état des lieux détaillé des aménagements réalisés concernant le Chemin de Naast, la Rue de la Choque et la Rue de l'Hôtel ? Je vous remercie d'avance pour vos réponses face à ces enjeux de mobilité et de sécurité.

La réponse

Monsieur l'Echevin Huart répond à la question.

Merci, monsieur le Président, Alors, merci, monsieur le Conseiller, pour cette question. Alors, les travaux, Chemin du Nesplier, ont dû être interrompus en raison des conditions hivernales qui ne permettaient pas, fin 2024, la pose de la couche finale de revêtement hydrocarboné. Cette dernière sera mise en œuvre dès la réouverture des centrales hydrocarbonées, ce qui devrait avoir lieu très prochainement. L'ensemble des interventions devrait donc être achevé courant le mois de mars, en ce compris la

jonction avec la ruelle Pierquin. Par rapport aux problèmes de mobilité : Plusieurs riverains nous ont interpellé à ce propos dans le secteur. Une analyse plus approfondie et globale sera menée par le service Mobilité. Cependant, une demande est déjà en cours d'analyse pour la création de deux ou plusieurs zones d'évitement permettant aux véhicules plus lourds et même véhicule type voiture de

se croiser plus facilement dans la portion non habitée. Concernant les travaux en cours et à finaliser au chemin de naze, rue de la Choque et rue de l'Hôtel, ils consistent en un raclage pose d'un nouveau revêtement hydrocarboné et plus particulièrement la rue bénéficiera d'un profilage complet de la voirie, tandis qu'à la rue de l'Hôtel, des zones d'évitement seront renouvelées. Celles-ci, ayant été fortement dégradées par les inondations de juin et juillet 2021. Enfin sur le même marché, sachez que des travaux de création d'un trottoir débuteront en mars à la rue Beaussart afin de relier le nouveau parking de l'école de Steenkerque, à son ancienne entrée.

La réplique de M. Naldi

Je me réjouis en tout cas de la réactivité, des perspectives et je suis persuadé que l'on va trouver une solution qui conviendra à tous pour un meilleur aménagement du quartier. Merci beaucoup.

Source : extrait du procès-verbal de la séance publique du Conseil communal de Braine-le-Comte du 24 février 2025 — Objet n°16 - Question orale de Monsieur le Conseiller Patrice NALDI. Reproduction fidèle du texte au procès-verbal.